



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Champdôtre, dûment convoqué le 02 avril 2021, s'est réuni en séance ordinaire, le 08 avril 2021 à 19h00, à la Salle à usages Multiples de Champdôtre, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

Étaient présents : Jean-Louis LAGUERRE ; Christine MARCHAND ; Vincent URSO ; Frédéric BALANDRAUD ; Delphine GOMEZ ; Marc GREMERET ; Stéphanie HELIOT ; Marc-Antoine LUQUIN ; Vera Lucia MYET ; Benoît NOURRY ; Hélène RICHON ; Philippe SORDEL ; Sébastien SORDEL ; Philippe MAGDELAINE.

Étai(en)t excusé(s) : /

Étai(en)t absent(s) : Florence JACQUOT

Pouvoirs : Florence JACQUOT a donné pouvoir à Christine MARCHAND.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Secrétaire de séance : Mme Christine MARCHAND.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des conseillers municipaux présents et représentés. Le quorum requis étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil municipal du 17 mars 2021.

DECISIONS DU MAIRE

DECISIONS DU MAIRE N°1/2021 : portant lancement d'une consultation afin de choisir un architecte qui aura pour mission l'étude du projet de réhabilitation de l'ancien restaurant et réorganisation générale des services sur la commune de Champdôtre.

DELIBERATIONS

1/ Vote des taux des taxes locales pour 2021

Adoptée à l'unanimité.

2/Approbation et vote du compte de gestion 2020

Adoptée à l'unanimité.

3/ Approbation et vote du compte administratif 2020

Adoptée à l'unanimité (Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote du compte administratif).

4/ Affectation des résultats 2020

Adoptée à l'unanimité.

5/ Approbation et vote du budget primitif 2021

Adoptée à l'unanimité.

6/ Transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Adoptée à l'unanimité.